

Article paru le 23 juin 2015

■ ENVIRONNEMENT

collecte le 4 juillet

Vous ne savez pas quoi faire de vos déchets chimiques ?

Une opération de collecte ponctuelle des déchets chimiques est organisée près de Nancy, le 4 juillet, pour l'ensemble de la Meurthe-et-Moselle. Les ménages sont invités à y déposer leurs produits toxiques.

Après celle de Metz, en avril dernier, la société EcoDDS, en charge des déchets chimiques des ménages, organise une grande journée de collecte le 4 juillet près de Nancy, pour l'ensemble de la Meurthe-et-Moselle.

Tous les Meurthe-et-Mosellans sont invités à rapporter leurs déchets chimiques à cette occasion, de 10h à 17h, sur les parking de l'enseigne Leroy Merlin de Houdemont ou sur celui de Nancy Sud.

Comment s'organise la collecte ?

La « Journée DéchetsTri » du samedi 4 juillet est une opération de collecte ponctuelle des déchets chimiques des ménages. Elle est organisée pour per-

mettre aux ménages de se débarrasser de leurs déchets chimiques et de sortir de leurs foyers, garages et placards tous les produits inutilisés qui génèrent ce type de déchets.

Un opérateur de déchets interviendra pour le compte d'EcoDDS. Il se rendra sur le parking du Leroy Merlin avec un camion collecteur et un chauffeur-trieur. Celui-ci disposera plusieurs grands et petits bacs qui seront mis à la disposition des particuliers pour déposer les déchets qu'ils auront rapportés.

L'opérateur de déchets sera entouré d'une équipe composée d'un ambassadeur EcoDDS, de deux animateurs chargés d'informer et sensibiliser les particuliers aux bons gestes de tri. À l'issue de la journée, l'opérateur de déchets rapportera les déchets collectés dans son



La « Journée DéchetsTri » du samedi 4 juillet est une opération de collecte ponctuelle des déchets chimiques des ménages. Photo illustration Philippe RIEDINGER.

centre de stockage pour procéder à un nouveau tri avant de les envoyer en centre de traitement. Les déchets seront

alors traités puis réutilisés pour de la valorisation énergétique (essentiellement chauffage, électricité ou vapeur

d'eau), du recyclage ou de la récupération.

Cette journée du 4 juillet sera la

dixième sur une campagne de 84 opérations mises en place dans 42 villes de France.

Quels produits les ménages peuvent-ils rapporter ?

Les DDS (déchets diffus spécifiques) sont des déchets chimiques principalement issus de produits achetés pour le bricolage, la décoration, le jardinage, l'entretien de la maison, ainsi que des piscines et l'entretien de la voiture. Les produits que les ménages sont invités à rapporter sont les suivants : pot de peinture, pot de colle, enduit, mastic, déboucheur de canalisation, résine, acétone, solvant, décapant, combustible liquide, alcool à brûler, acides, répulsif, chlore, désinfectants de piscine, insecticide, engrais non organique, herbicide, filtre à huile de voiture, liquide de dégivrage, liquide de refroidissement.

Pourquoi rapporter ces produits ?

Pour mieux valoriser les déchets qui vont à la poubelle et qui ne doivent pas être pollués par des déchets représentant un risque pour la santé et l'environnement. Ces déchets, généralement issus de produits chimiques, nécessitent une collecte et un traitement spécifiques, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu. Ils ne peuvent pas être mélangés aux ordures classiques car ils les rendraient inutilisables.

Information sur <http://www.mesdechetspecifiques.com>